ETHIQUE

Réunion du :	samedi 26 avril 2025
Président :	M. Rémy DENEUVILLE -
Présents :	MM. Jean Luc BERNARD – Eric CHAPPE – Serge PAUCHET -
Excusés :	MM. Claudian PHILIPPE – Philippe JACOB –

RECEPTION DU CLUB D'ACHICOURT

Représentants du club

- Monsieur Kevin THOBOIS - licence n° 1946812804 - Responsable Seniors
- Madame Laetitia REGNIER - licence n° 9602996106 - Secrétaire
- Monsieur Yves THIBAUT - Président du club - excusé et représenté.

Représentants de la Municipalité d'ACHICOURT

- Monsieur Patrick LEMAIRE - Maire
- Monsieur Bernard CAZÉ - Adjoint aux Sports, Jeunesse et Loisirs

Contexte

La Commission Éthique, au vu des éléments en sa possession, a souhaité rencontrer les représentants du SC ACHICOURT ainsi que ceux de la Municipalité afin d'échanger de manière constructive sur les difficultés actuelles rencontrées par le club.
Cet échange s'est voulu bienveillant, orienté vers l'écoute et la recherche d'améliorations.

Compte rendu des échanges

- Monsieur le Président de la Commission remercie chaleureusement les représentants du club et de la municipalité pour leur présence.
Il souligne positivement la mobilisation de quatre personnes, signe d'une volonté commune d'avancer.
- Un état des lieux partagé par les trois parties a permis de mener des échanges transparents et constructifs.
Le club a reconnu plusieurs difficultés, notamment dans la gestion de son groupe Seniors. Ces problèmes, allant jusqu'à l'arrêt de certains matchs, ont conduit, ces dernières années, à plusieurs sanctions disciplinaires, parfois sévères.
- Le club a également mis en avant la récente arrivée de Monsieur THOBOIS, en janvier, avec la volonté affirmée de rétablir un climat plus sain, sur et en dehors du terrain.
- La Commission a proposé plusieurs pistes de solutions, qui ont suscité l'intérêt tant du club que de la municipalité.
Ces derniers se sont engagés à se rencontrer à court terme afin d'identifier et mettre en œuvre rapidement des actions concrètes, adaptées à la situation.
- La Commission Éthique assurera un suivi des engagements pris, en lien avec le District Artois.
- Un nouveau point sera fait en mairie d'ACHICOURT le mardi 10 juin à 18 heures.

RECEPTION DU CLUB D'ES VENDIN

Représentants du club

- Monsieur Stephane LEVEQUE - licence n° 1906855517 - Président
- Monsieur Laurent HERMANN - licence n°1926843786 - Vice-Président

Représentants de la Municipalité d'ACHICOURT

- Monsieur Ludovic GAMBIEZ - Maire
- Monsieur Clarisse LAOUR - Adjointe Jeunesse et Sports

Contexte

- La Commission Éthique, au vu des éléments en sa possession, a souhaité rencontrer les représentants de l'ES VENDIN ainsi que ceux de la Municipalité afin d'échanger de manière constructive sur les difficultés actuelles rencontrées par le club.
Cet échange s'est voulu bienveillant, orienté vers l'écoute et la recherche d'améliorations.

Compte rendu des échanges

- Monsieur le Président de la Commission remercie chaleureusement les représentants du club et de la municipalité pour leur présence.
Il souligne positivement la mobilisation de quatre personnes, signe d'une volonté commune d'avancer.
- Un état des lieux partagé par les trois parties.
- Le club s'est montré étonné de la convocation en Commission Ethique.
- La Municipalité, quant à elle, a reconnu certaines difficultés et sanctions qu'elle avait pu avoir à prononcer au sujet du club, sans grande gravité.
- Les échanges, notamment avec les éléments factuels apportés par le Commission ont permis de cerner des axes d'améliorations que la Commission invite le club à prendre en compte dans la politique de club menée à court terme.
- La Municipalité demande au District la plus grande transparence lors que certains évènements disciplinaires peuvent se produire.
- La Commission prend note de la demande et va étudier les possibilités de communication qui pourraient être mises en place.
- Les différentes parties présentes s'accordent néanmoins sur des efforts qui pourraient être faits afin d'améliorer l'image et le ressenti des différents acteurs (équipes visiteuses, arbitres, District) ; un point pourra être fait en septembre, que le club devra déclencher en s'adressant au District ; la Commission propose de se déplacer au club ou en mairie afin de rendre l'échange proche de la réalité du terrain.

AUTRES DOSSIERS

Courrier reçu de monsieur BACKA via boite mail personnelle :
Réponse faite par téléphone.
Dossier classé.

Dossier de CAMBLAIN CHATELAIN concernant le départ de 3 éducateurs en cours de saison avec environ 40 joueurs.
- Echange téléphonique entre le Président de la Commission et Monsieur NIEMIER Eric (licence 1910414159), Président du club.
- Les éléments versés au dossier et l'échange nous invitent à convoquer les éducateurs concernés lors d'une prochaine réunion.

Dossier de BOURS concernant le départ d'un éducateur avec de nombreux joueurs U11.
- Echange avec Monsieur JOVENIAUX Christopher (licence 1916827548), Président élu depuis le 22 février 2025.
- Monsieur JOVENIAUX explique que les parents ont retirés leurs enfants à la suite de problèmes en internes et qu'il comprend, même s'il ne s'attendait pas à un départ aussi massif.
- Le nouveau bureau travail à la reconstruction dans une ambiance semble-t-il plus apaisée.
- A la suite de cet appel, il a été décidé de mettre ce dossier en suivi et de proposer un nouvel échange en septembre, afin de faire un point 9 mois après la mise en place du nouveau bureau.

RAPPELS : DOSSIERS FOOT ANIMATION

- La commission regrette les trop nombreux dossiers reçus concernant le Foot Animation et relatant des faits d'indiscipline de la part de joueurs mais également des comportements inadaptés de la part d'adultes licenciés ou non, impliquant trop souvent des spectateurs et/ou parents.

- Agissant avant tout de façon préventive, la Commission rappelle qu'elle peut accompagner les clubs qui en éprouveraient le besoin ; des échanges peuvent avoir lieu directement dans les clubs, avec les éducateurs, la municipalité, voir les parents si la situation le nécessite. Les contacts sont à prendre via le secretariat du District.

√ Prochaine réunion le mardi 3 juin à 18 heures au District Artois

Le Président de la Commission :
Rémy DENEUVILLE